

## Reprise des activités de sections après covid

SECTIONS	Date et conditions de réouverture de la section en accord avec le responsable de la section et le bureau de l'ARGR IDF
1 ARTISTIQUE	11/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur la table
2 BILLARD	02/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité, mise à disposition de gel hydroalcoolique dans la salle et consignes de la fédération française de billard affichées sur la porte d'entrée
3 BRIDGE	10/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur chaque table
4 CHORALE	Pas de reprise de la chorale en septembre ni octobre, voire pas en 2020 si la situation sanitaire due à la covid-19 ne s'améliore pas. Décision réexaminée début novembre selon l'évolution.
5 DECOUVERTE AMICALES	Pas de reprise des activités dans les locaux de l'ARGR-IdF. (conférences etc...). La situation sera révisée en fin d'année. Comités dans le bureau ok avec précautions d'usage.
6 DECOUVERTE DU VIN	Section arrêtée en janvier 2020
7 GOLF	11/05/2020 suivant les instructions du golf des Yvelines
8 INFORMATIQUE	09/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité, mise à disposition de gel hydroalcoolique et de lingettes virucides sur la table
9 GYMNASIUM	14/09/2020 : port du masque obligatoire jusqu'à l'installation sur le tapis, deux mètres entre chaque tapis et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur la table
10 MOBILIZ	09/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur la table
11 PHILATELIE	15/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur la table
12 TENNIS DE TABLE	03/09/2020 : port du masque obligatoire jusqu'au début du match, mise à disposition de gel hydroalcoolique dans la salle, les douches seront fermées
13 VIDEO	09/09/2020 : port du masque obligatoire pendant l'activité, mise à disposition de gel hydroalcoolique et de lingettes virucides sur la table
14 YOGA	<b>A déterminer</b> : port du masque obligatoire jusqu'à l'installation sur le tapis, deux mètres entre chaque tapis et mise à disposition de gel hydroalcoolique sur la table
15	